



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
(Aerosol) Gris Primaire**

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT (Aerosol) Gris Primaire
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com
 NO DE PRODUIT : A42-6
 UTILISATION Primaire
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable. Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36. F+;R12. R66, R67.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
ACÉTATE DE N-BUTYLE	204-658-1	123-86-4	5-10%	R10 R66 R67
ACÉTONE	200-662-2	67-64-1	10-30%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
BUTANE	203-448-7	106-97-8	10-30%	F+;R12
BUTANONE	201-159-0	78-93-3	< 1%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
PROPANE	200-827-9	74-98-6	10-30%	F+;R12

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

(Aerosol) Gris Primaire**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. **EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !**

RISQUES PARTICULIERS

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NO_x).

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
ACÉTATE DE N-BUTYLE	VLEP	150 ppm	710 mg/m ³	200 ppm	940 mg/m ³	
ACÉTONE	VLEP	500 ppm	1210 mg/m ³			
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m ³	750 ppm	1810 mg/m ³	
BUTANONE	VLEP	200 ppm	600 mg/m ³			
PROPANE		Asphyxiating Asphyxiant	Asphyxiant	Asphyxiating Asphyxiant	Asphyxiant	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz pour les substances organiques.

(Aerosol) Gris Primaire

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Butyl-caoutchouc. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Sans objet.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Aérosol Liquide
COULEUR	Gris
ODEUR	Acétone, cétone.
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	482 g/litre

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

MATIÈRES À ÉVITER

Alcalis forts. Oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz nitreux (NO_x).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

(Aerosol) Gris Primaire

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2.1
CLASSIFICATION ADR	Classe 2.1 Gaz inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	#
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE RID	#
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	93(vol 2)	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	#
EMS	F-D, S-U	POLLUANT MARIN	



NO. UN, AIR	1950	CLASSE AIR	2.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	#		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Irritant



Extrêmement inflammable

PHRASES DE RISQUE

R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37	Porter des gants appropriés.
S38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 18/03/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 3

GÉNÉRÉE LE

(Aerosol) Gris Primaire

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R12	Extrêmement inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R10	Inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.